

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane Valat

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Marie Mellac  
- Lionel Larré

<b>Nombre de membre présents</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de membres représentés</b>	<b>9</b>

1. La CFVU a rejeté par 9 voix contre, 14 abstentions et 2 voix pour la proposition de modification des MECC de la licence de géographie,
2. La CFVU a adopté à l'unanimité les MECC :
  - du master journalisme,
  - des BUT,
  - des DUEF (1 à 6) du DEFLE,
  - des licences de l'UFR Humanités,
  - des diplômes d'université de l'UFR Humanités,
  - des licences et masters de l'UFR Langues et civilisations,
  - de la licence Information-communication anglais
3. La CFVU a adopté à l'unanimité une motion rappelant l'importance du vote des MECC et le respect du calendrier de validation de celles-ci. Elle sera adressée aux responsables de formations, directions de départements et d'UFR.

Pessac, le 11/10/2021.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel Larré